

Groupe de travail « Grand remue-méninges »

Déclaration liminaire

Vendredi 30 septembre 2022

A l'instar de la synthèse de cette opération de communication qu'aura été le « Grand remue-méninges » (GRM), et que notre délégation **CFDT-CFTC** Finances publiques a largement dénoncé comme telle, notre liminaire se montrera synthétique.

Il ne nous apparaît en effet pas véritablement nécessaire d'accompagner cet artifice destiné essentiellement à servir des desseins qui ne sont globalement pas les nôtres, et à accompagner des projets de réforme qui n'amélioreront ni les conditions de travail des agents, ni la vie de nos concitoyens, ni le sort de l'Etat ...et dont cette synthèse esquisse déjà la trame. Synthèse de 40 pages qui a dû représenter un important travail de collation et qui n'est pas au demeurant inintéressant à lire.

Mais, s'ils l'avaient souhaité, le ministre et le directeur général auraient pu associer en amont les représentants du personnel à cette opération. Dans notre Etat de droit, associer les corps intermédiaires était au cœur même de la vie démocratique de nos institutions. Pourtant, depuis quelques temps, les contourner semble être la voie d'une curieuse refondation. Après le *Grand débat*, le dernier avatar en date est un *CNR* dont le nom pastiche assez ridiculement le conseil mis en œuvre par de Grands Hommes au sortir de la Seconde guerre mondiale.

Pas beaucoup plus que la dénomination ne fait la valeur du produit, affirmer qu'il est « grand » ou « ambitieux » n'en traduit la réelle grandeur ou la profonde ambition, sauf parfois pour en traduire l'artificialité. Car, quand même, il fallait oser prétendre que le GRM, bouclé de façon express, serait une grande œuvre s'achevant par un débat participatif en décembre. Ceci-dit, il reste 3 mois pour l'organiser !

Dans cette synthèse on retrouve des éléments de langage attendus dont on peut douter qu'ils soient l'expression des agents ...mais plus sûrement les souhaits de quelques hiérarques.

- Ainsi, on retrouve une foulditude de propositions de plateformes, de centres de contact (CDC), de regroupements, de fusion de services et de directions. De quoi étonner à tout le moins s'agissant des plateformes et des CDC quand on sait la difficulté à y pourvoir les emplois.
- Ainsi, aussi, de certains points du chapitre consacré aux partenariats qui sont l'expression à peine dissimulée de projets anciens (*Dutreil, Edouard Philippe et consorts*) tendant à transférer aux préfectures certaines missions de la DGFIP. Quand on voit ce qu'il est advenu de la CCRF et de ses agents, on peut s'inquiéter que ces idées planent encore.

On trouve également des items dont la traduction semble tordre les remontées initiales pour exprimer une vision qui colle mieux au discours qu'on veut entendre à la DG.

- Ainsi en est-il de cette perle sémantique : « *les agents ont exprimé un fort besoin de consolider les structures issues du NRP (stabiliser le maillage territorial et la taille des services) et de ralentir le rythme des réformes et des suppressions d'emplois* ».

La traduction plus fidèle de cette pudibonde *novlangue* est plus sûrement : « *cesser de fermer des services, de réduire le nombre d'agents par postes pour provoquer leur fermeture ensuite, faire une pause dans les réformes pour qu'on respire et arrêter de supprimer des emplois !* »

- Ainsi en est-il de certaines actions de verdissement, ou de l'optimisation du parc immobilier dont on voit bien le bénéfice que souhaite en tirer la DGFIP à travers de nouvelles approches de travail comme le travail à distance, le travail partagé ou le co-travail (qu'on préférera à *coworking* et autres anglicismes théoriquement proscrits dans l'expression de l'Etat).

Enfin, bien sûr, un grand nombre de remontées qui sont l'expression des agents traduisent ce qu'humblement, à longueur de GT, de CTR et d'autres instances, les représentants du personnel que nous sommes auront exprimé sans rencontrer beaucoup d'échos de la DG. Aussi, comme les agents, on ne peut qu'être dubitatif sur votre volonté de dorénavant prendre en compte des informations et revendications qui sont restées lettres mortes depuis des années.

Prenons l'exemple du Contrôle fiscal, il ne suffira plus que la DG et les gouvernants affirment à longueur de rapports et de plateaux TV qu'ils font de la lutte contre les fraudes une priorité. Le ressenti et le ressentiment des personnels sont très clairs. Le souhait d'une clarification sur la loi ESSOC – inlassablement répété par la **CFDT-CFTC** – et dont vous n'avez jamais voulu entendre sonne comme un ultimatum. Dans une sphère où les effectifs ont fondu de 15 511 à 10 425 ETPT en 12 ans, les résultats se sont effondrés malgré les changements d'indicateurs et malgré la fée informatique. Contrairement au récit des gains de productivité, l'usage du DM (*déclinaison un peu améliorée du requêtage connu de longue date à la DGFIP*) et de l'IA n'est pas parvenu à remplacer l'humain. Bien que le DM soit devenu votre boussole en matière de CF et le principal artifice en matière de communication, il est ici « *largement questionné* ». Qu'allez-vous tirer de ces enseignements (qui n'en sont évidemment pas pour nous) ?

S'agissant de constats, nous avons relevé que celui des agents sur la conduite de la DGFIP était très sévère et marquait un certain désaveu vis-à-vis de l'Etat major de la direction, ce que vous ne pouvez davantage ignorer. A « *l'appauvrissement des tâches* », à la « *perte de motivation* », au « *rythme trop rapide des réformes et des réorganisations* », au « *déficit d'accompagnement RH* », à la question de la gestion des emplois, à l'impossibilité de se projeter, au sentiment de « *perte du collectif de travail* » ou de « *paupérisation* », au recours abusif aux contractuels, qu'elles seront vos réponses ?

De cet exercice du GRM, les agents sont également en droit de s'interroger sur les choix et les priorisations que vous entendez opérer et comment vous leur rendrez compte.

Ils sont en droit également de recevoir le fruit des efforts consentis depuis des années au-delà en amélioration des régimes indemnitaires et des carrières.

De notre part, pour plus de transparence, nous demandons à connaître les items qui ont fait l'objet du plus de remontées par grandes thématiques et nous souhaitons connaître la méthode utilisée pour tamiser les informations jusqu'à cette synthèse.

Dernier point, pour ceux qui suivent ce GT en distanciel, il n'a été nouveau proposé qu'une solution d'audio. L'alliance **CFDT-CFTC** va donc à nouveau dénoncer le fait qu'arriver à la fin 2022, la visioconférence que nous réclamons depuis le confinement pour ce type d'instances n'est toujours pas au rendez-vous. Peu nous importe de savoir qui du Secrétariat général ou de la DGFIP l'installe au demeurant. Mais à l'aune de cette expérience, une chose est sûre, la plupart des partenariats évoqués dans la synthèse du GRM relèvent plus de la science-fiction que du futur proche. Et sur la technologie elle-même, on peut aussi se lamenter d'en être réduit à l'audio. On est bien loin de la communication de la DGFIP et de Bercy qui ne cessent de vanter et de vendre le numérique et la digitalisation aux citoyens et aux entreprises. A cet égard, l'informatique étant totalement structurante, le PLF 2023 et les suivants sont loin d'être de nature à nous rassurer malgré le discours entendu depuis le début de la semaine. Constat partagé avec le GRM : il faut absolument réduire la dette technologique, supprimer les ruptures applicatives et terminer certains chantiers qui n'ont que trop duré.